

FACE AUX CRISES, RÉSISTONS ENSEMBLE, PARTOUT !

Depuis trois ans, notre société doit faire face à de multiples crises à répétition et les femmes se retrouvent bien souvent en première ligne face à ces difficultés. L'enquête de Vie Féminine « Mémoires et résistances féministes en temps de crise » réalisée en 2021 révèle que les crises augmentent de façon démesurée le poids porté par les femmes dans la gestion du quotidien dans toutes ses composantes.

Ce sont elles qui portent, en grande majorité, la charge du soin aux autres – le care. Cela se ressent dans plusieurs domaines, comme le domaine familial, où le travail fourni est tout simplement gratuit. Mais aussi dans les milieux professionnels, où les métiers du soin sont moins valorisés et moins bien rémunérés.

De plus, nous vivons dans une société où les femmes se retrouvent souvent contraintes de sacrifier leurs emplois à temps plein dans le but de s'occuper de la gestion familiale. Avec les conséquences que l'on connaît sur leurs revenus, leurs pensions et leur santé.

La précarité financière dans laquelle les femmes se retrouvent a pour résultat de les rendre dépendantes d'autres, souvent de leur conjoint dans le cadre d'un couple hétérosexuel. Dans cette perspective, quand apparait la violence, les possibilités de quitter la relation et d'être autonomes sont minces.

Ces crises l'ont prouvé : prendre soin des autres est une activité fondamentale pour le fonctionnement de toute société. Pourtant, les solutions collectives susceptibles d'aider les femmes dans leurs tâches et de permettre à toutes de les prendre en charge ne sont bien souvent pas prises en compte.

Par exemple, les crédits temps pour motifs familiaux et les congés familiaux, sont primordiaux (mais insuffisants) pour permettre aux femmes de concilier vie familiale et professionnelle. Ils participent également à

atteindre une société de soins partagés. Mais ils sont pourtant remis en question par le gouvernement fédéral pour faire des économies en 2023. Vie Féminine l'a dénoncé dans une Carte blanche « Pas de soldes sur les congés familiaux ! » à laquelle de nombreuses associations se sont ralliées.

Tous ces constats ont mené Vie Féminine à s'intéresser aux relations que les femmes entretiennent avec les institutions. Parce que si les institutions sont des actrices pour pallier les problèmes sociétaux, elles ne sont malheureusement pas imperméables aux impacts du sexisme, du racisme et du capitalisme.

Vie Féminine s'est donc lancée dans une campagne de deux ans pour collaborer avec les institutions, car nous sommes persuadées que c'est par le dialogue et la collaboration que nous arriverons à mieux identifier et comprendre tous les enjeux. Nous souhaitons également mettre en place des pratiques répondant véritablement aux besoins des femmes, et plus particulièrement, des femmes vivant de multiples précarités, ainsi que nous l'avions défini dans l'étude « Au féminin précaire ».

En Province de Luxembourg, cette campagne se traduit par une multiplicité d'actions dont un envoi collectif de lettres à toutes les bourgmestres de la province au mois de septembre 2022 qui a débouché sur des rencontres, des échanges et des projets autour de la Convention d'Istanbul. Environ 30% des communes de notre province ont répondu.

Pour, plus que jamais, défendre les droits et porter les voix de celles que l'on n'entend pas, notre mot d'ordre de ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, était : « Face aux crises, résistons ensemble, partout ! »

L'équipe de Vie Féminine Luxembourg

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Julien Gras,
Secrétaire politique du MOC national

P. 6-7-8

Dossier :

« Quand se loger devient un combat »

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA CSC LE VENDREDI 14 AVRIL À ARLON

Le vendredi 14 avril prochain, la CSC Luxembourg ouvre à nouveau ses portes !

Pour cette deuxième édition, la journée est destinée aux écoles et aux centres de formation. Dès 17h00, l'événement est ouvert au grand public. Des stands sur vos droits, des animations, des

food trucks, de la barbe à papa, un château gonflable et le concert de Triplay dès 20h00 ! De quoi passer un moment convivial entre ami-es ou en famille. Qui plus est, c'est gratuit ! Nous vous y attendons nombreux-ses !

Plus d'infos : eventslux@acv-csc.be



Portes Ouvertes
CSC Luxembourg
Rue Pietro Ferrero 1, Arlon
vendredi 14 avril 2023 dès 17h

Évènement gratuit, familial et ouvert à tous !

Food Trucks
Bar
Château gonflable
Barbe à papa



12H DE LECTURE DE LA COLLECTION « LA TRAVERSÉE » LE 22 AVRIL À LIBRAMONT

Tout le monde a son mot à lire !

Déjà relevé en 2022 à l'occasion des 10 ans de la collection de romans « La Traversée », le défi se poursuit en 2023 avec l'organisation des 12 heures de lecture !

« La Traversée » fera, cette année, une escale littéraire à Libramont (dans les locaux de Lire et Écrire Luxembourg, rue du Village 1A/B), le samedi 22 avril de 10h00 à 22h00 pour proposer des moments de lecture ininterrompus au départ d'extraits des différents romans.

La musique sera à l'honneur ! Soit parce que le personnage dont il est question dans l'extrait est musicien, évoque une chanson, un chanteur ... Soit parce que les conteur-euses auront décidé de slamer un extrait, de proposer un fond sonore, de faire une lecture chantée, musicale...

Toutes les formules sont possibles !

Si vous ne souhaitez pas lire mais que vous avez envie de soutenir les lecteurs, vous êtes également les bienvenus-es. Seul-e, en famille, avec des ami-es,...

Au programme de la journée : rencontre avec les auteur.rices et séances de dédicaces, ateliers créatifs pour les enfants, exposition. Il sera également possible de prendre un verre et de se restaurer.

Vous désirez faire partie de l'aventure ou vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé ? C'est tout simple, contactez

Nathalie Husquin :

- par mail : nathalie.husquin@lire-et-ecrire.be
- par téléphone : 0477/40 70 27



EXCURSION THÉMATIQUE À BRUXELLES LE SAMEDI 15 AVRIL

Dans le cadre de son cycle de réflexion « Imagine un monde sans » l'équipe du CIEP Luxembourg t'emmène pour une excursion thématique à Bruxelles !

Au programme :

« IMAGINE UN MONDE SANS... LOBBIES »

10H30 : Visite guidée – À la découverte des lobbies qui sévissent à Bruxelles - avec Dark Side of EU Tours.

À quoi ressemblerait l'Europe si certains groupes d'intérêt tels que les lobbies n'influençaient pas les décisions politiques qui sont prises en son sein ? Qu'est-ce qu'un lobby d'abord ? Comment et où travaillent les lobbyistes ? Quels sont leurs missions et leurs impacts ?

« IMAGINE UN MONDE SANS ... MILITANCE »

14H00 : « DEZOBEYI TOUR » Balade à travers les lieux qui font vivre la militance à Bruxelles – avec Quinoa asbl

L'asbl Quinoa nous emmènera en balade pour s'inspirer et découvrir les rues, les lieux qui font vivre la militance à Bruxelles. Connaissez-vous par exemple la fresque de Mawda à Saint-Gilles, le collectif des Madrès, le gynécologue belge Willy Peers, la bataille des matelas ou le squat l'îlot du soleil, la ZAD du Marais ? Autant de lieux, d'événements et de personnes qui sèment des graines de résistance, qui poussent et s'épanouissent sur le bitume de notre capitale.

Vers 16H00 : Fin de l'excursion et retour en train

IMAGINE UN MONDE SANS...



Le nombre de place est limité, c'est pourquoi nous t'invitons à t'inscrire dès aujourd'hui !

Seuls les frais de déplacement (ticket de train) sont à ta charge, on s'occupe du reste. Si cet aspect financier constitue un frein à ta participation, contacte-nous, nous trouverons une solution.

INFOS ET INSCRIPTIONS :

Martin Heyde
m.heyde@mocluxembourg.be
063/21 87 38

LE JARDIN DU MOC ACCUEILLE « LE LAB DES ARALUNAIRES » LE DIMANCHE 07 MAI

Bien connu des Arlonais-es, le festival de musique « les Aralunaires » se déroule chaque année à Arlon la première semaine du mois de mai pour faire découvrir au grand public des artistes émergent-es.

Lors de chaque édition, « les Aralunaires » proposent un parcours musical gratuit dans divers lieux du centre-ville : dans des lieux historiques (tour de Jupiter), appartements de particuliers, caves, jardins de la ville,... « Mi-course d'orientation, mi-marathon digne d'un Eurosonic lorrain, il faudra déambuler dans la ville en tendant l'oreille, jouer des coudes aux portes des maisons et des jardins et se faire une place dans le salon d'un inconnu ou le jardin d'une voisine pour s'asseoir dans l'herbe. Au programme du Lab23, des lives intimistes et des grosses claques expérimentales. »

En 2023, le MOC s'associe à cet événement en ouvrant la porte de son jardin pour accueillir une artiste : Julia Pertuy (FR) le dimanche 07 mai à 13h00 (39 rue des Déportés – entrée par la porte en bois du jardin, côté Av. Tesch).



On vous attend nombreux-ses !

Retrouvez le programme complet des Aralunaires sur le site internet de l'événement :

www.aralunaires.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

JULIEN GRAS

PEUX-TU NOUS DIRE QUELQUES MOTS SUR TON PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai fait la sociologie à l'unif. J'ai travaillé 6 ans et demi dans le secteur de l'économie sociale. J'étais responsable de la collecte du textile pour une asbl active dans le recyclage. Ce qui était passionnant et quelques fois complexe c'était d'un côté, ce lien entre une politique sociale avec une dimension participative avec les travailleur-euses et d'un autre, les contraintes liées à l'activité économique. Ensuite, je suis arrivé au MOC Hainaut-Centre (Mons et la Louvière), comme permanent. Début 2020, j'ai rejoint le MOC national, en tant que conseiller politique et depuis fin 2022, je travaille comme secrétaire politique.



Secrétaire politique du MOC national



MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN

QUEL EST LE RÔLE DU SECRÉTAIRE POLITIQUE ?

Je suis en soutien de la Présidente pour tout ce qui concerne les questions politiques dans le Mouvement : prises de position (cartes blanches notamment), travail avec le plan stratégique, le congrès (voir ci-dessous), les contacts politiques. Plus pratiquement, j'assure la supervision des groupes de travail auxquels différentes personnes du MOC participent et je coordonne le groupe de pilotage politique qui est un peu la cellule politique nationale. On y fait le suivi de l'actualité, de ce qui se discute au sein des groupes et dans les instances. Un des aspects importants de ma fonction consiste à faire le lien entre les instances et les organisations, fédérations, groupes de travail,...

LE PLAN STRATÉGIQUE DU MOC POUR LA PÉRIODE 2020-2024 AVAIT CIBLÉ 5 GRANDS AXES (DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE, RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL, SÉCURITÉ SOCIALE ET ASILE ET MIGRATION). UN BILAN DES GRANDS DOSSIERS SUIVIS ?

Deux gros dossiers ont été au coeur de notre travail ces dernières années : la politique migratoire et la suppression du statut de cohabitant-e. Le constat est actuellement négatif. Pourquoi ? Du côté migratoire, il y a de grosses difficultés à travailler au niveau fédéral sur cette thématique. On le voit bien lorsqu'on analyse le dernier accord du gouvernement sur la politique d'accueil. Le gouvernement accepte de « libérer » certaines places d'accueil, mais du « bout des lèvres », sans plan de répartition ni mesure

réellement structurelle, alors que la crise de l'accueil a valu à l'Etat belge plusieurs milliers de condamnations en justice assorties d'astreintes. Le gouvernement présente certains aspects comme des victoires alors que des éléments étaient déjà contenus dans des accords précédents, par ex. le fait que les enfants ne puissent plus être détenus dans des centres fermés ...

Sur la suppression du statut de cohabitant-e, c'est un peu la même chose, c'est un vieux combat. Il y a eu quelques brèches récentes dans ce statut comme lors des inondations ou pendant la pandémie où certaines personnes ont pu bénéficier de la suspension de la mesure, mais il s'agit de victoires ponctuelles et pas structurelles. Si la plupart des partis francophones sont d'accord avec cette suppression, le blocage reste au niveau fédéral. Bref, ces deux dossiers ne donnent pas un bilan très positif, malgré des campagnes associatives à la dynamique intéressante ; ça traduit le rapport de force qui existe entre l'associatif et le politique. Ce n'est pas récent, on voit qu'on est en difficulté à ce niveau. En résumé, cela démontre l'importance d'un congrès pour le MOC et la volonté de repenser nos modes d'action pour obtenir plus de victoires.

PARLONS DU CONGRÈS. PEUX-TU DONNER LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRÉSENTES DANS CETTE RÉFLEXION ? QUE VA METTRE EN PLACE LE MOC ? ?

Le congrès du MOC se tiendra le 9 septembre prochain. C'est le 1er depuis 12 ans. Il ne s'agit pas d'un congrès idéologique, on ne revoit pas nos options fondamentales, ni d'un congrès statutaire. Il s'agit d'un congrès stratégique. L'idée est de voir comment l'action du MOC peut être menée aujourd'hui dans un contexte où beaucoup de choses ont changé depuis 2011.

L'objectif du Congrès est de réfléchir sur 3 points :

1. À partir d'où ?
Comment en MOC peut-on travailler à partir de nos actions locales ?
2. Avec qui ? C'est la question des coalitions potentielles.
3. Comment ? Par quels « chemins » mener ces actions ?



Lancement de campagne sur le statut de cohabitant·e en 2022

Et cela dans une période marquée par tous les bouleversements que nous connaissons : le réchauffement climatique, la révolution numérique ... Cela pourrait impliquer des changements sur nos modes d'action, sur notre action collective. Si nous ne pouvons pas passer à côté de ces enjeux, nous savons aussi que notre Mouvement est parfois traversé par différentes tensions, particulièrement autour des thématiques emploi/environnement.

fédérales et européennes en mai 2024 et en octobre 2024, les communales et provinciales. Le planning est « méchant ». Le défi va être de trouver la meilleure articulation possible à travers ces différents enjeux. Par rapport aux élections (régionales, fédérales et européennes), l'idée est, au-delà de certaines revendications, de poser un constat par rapport au changement sociétal que nous vivons aujourd'hui. Notre demande par rapport aux partis politiques est d'avoir une vision de l'avenir, alors que les différents crises nous démontrent le manque criant d'anticipation de nos gouvernements.

« JULIEN REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE MARQUANT :

« Les pensées pour moi-même » de Marc Aurèle
Ce livre met notamment en avant l'importance des petites victoires pour avancer. Quand on est dans l'action collective, c'est important d'analyser rationnellement les choses, de voir sur quoi on peut concentrer notre action afin d'avoir un impact, même réduit, malgré les nombreux obstacles qui sont sur la route.

• DU FILM MARQUANT :

La série « Tchernobyl » de Craig Mazin (2019)

Cette série fait le lien entre l'action politique et les problèmes qui peuvent se poser, le manque d'anticipation et en même temps le courage de certaines personnes. Nous pourrions être confrontés demain à des catastrophes climatiques bien plus importantes encore que cette catastrophe nucléaire.

• DE LA RENCONTRE MARQUANTE :

Ce n'est pas une rencontre qui m'a « construit » mais plutôt à l'époque de l'unif, un environnement où tu es en contact avec plein de gens, qui viennent d'horizons différents, avec une série d'idées différentes ... C'est cette période qui a construit ma vision du monde, elle a orienté la suite de ma carrière professionnelle.



COMMENT, EN TANT QUE SECRÉTAIRE POLITIQUE, APPRÉHENDES-TU CES GRANDS CHANTIERS ?

Je pense que ce sont des enjeux passionnants. Cependant, en termes d'organisation et de planning, il est vrai que ce n'est pas évident. On se retrouve avec le congrès, la construction du plaidoyer en vue des élections 2024, les élections pour la présidence du MOC en décembre 2023, les élections régionales,

LE RAPPORT DE FORCE S'EST COMPLEXIFIÉ PAR RAPPORT AUX POLITIQUES. COMMENT LE RETROUVER QUAND ON LE VOIT S'AFFAIBLIR OU S'AMENUISER AU FIL DU TEMPS ?

Le MOC est un grand « navire ». C'est en même temps une force et une faiblesse. Avec le temps on a développé des ressources, de l'expertise et quand on arrive à porter ensemble certains sujets en action conjointe, on a du pouvoir ! La difficulté, c'est la longueur des processus. Quand il faut réagir très vite par rapport à l'actualité, c'est parfois plus difficile. Cela pose des questions aussi. Peut-on encore travailler comme on le faisait par le passé ? N'y a-t-il pas une meilleure façon de s'articuler par rapport à des sujets préoccupants ou d'actualité ? Il y a là débat. C'était un des enjeux autour du plan stratégique et cela pourrait revenir dans le cadre du congrès ou de ses suites.

Je pense que ce qui restera toujours essentiel, c'est notre force de mobilisation. Mais au vu des enjeux actuels, nous n'arriverons à peser que si nous développons des alliances au niveau francophone mais aussi au niveau belge voire international. Par exemple, au niveau du statut de cohabitant·e, il y a une dynamique associative très intéressante autour de la campagne. Quand un travail est mené dans les fédés, en alliance avec la PAC, le RWLP... on voit que c'est plus facile pour mettre le point à l'agenda politique même si ce n'est pas pour autant évident de gagner le combat.

Interview : Marie-Christine Dewez

« QUAND SE LOGER DEVIENT UN COMBAT »

Tout comme le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide médicale et juridique, la Constitution garantit aussi à chacun-e le droit à un logement décent. Du moins, c'est écrit tel quel à l'article 23 de notre loi suprême. Dans les faits, c'est un échec total engendrant des conséquences désastreuses en termes de santé, d'accès aux droits fondamentaux et de dignité humaine.

Une étude révèle que le quart de la population vivant dans les meilleures conditions de logement vit en moyenne 3,5 années de plus que les 25% les moins bien logés¹. Un cinquième des Belges vit dans un logement présentant au moins un des problèmes suivants : problèmes d'humidité, pas de bain ou de douche, pas de toilette intérieure, logement sombre. Cela concerne jusqu'à un tiers des ménages aux plus faibles revenus.

« Il faut compter 4 à 5 ans pour obtenir un logement social en Wallonie »

Rien qu'en Wallonie, on estime à 40.000 le nombre de ménages « en attente » d'un logement social². En réalité, les personnes dans le besoin sont bien plus nombreuses

encore. Un facteur majeur de découragement pour prétendre à un logement social est le temps d'attente moyen. Il faut compter 4 à 5 ans pour obtenir un logement social en Wallonie. Vu l'incapacité du gouvernement à leur venir en aide dans un délai raisonnable, beaucoup perdent espoir, abandonnent l'idée de s'inscrire sur une liste d'attente et s'exposent au risque de basculer dans le mal logement.

La difficulté à trouver un logement (de qualité) augmente pour une part croissante de la population. Le coût du logement (acquisition ou location) augmente à une allure telle que les revenus ne peuvent pas suivre. La part du budget des ménages consacrée au logement pèse de plus en plus lourd. A hauteur de 19,5% des revenus pour l'ensemble de la population. Les plus précarisés peuvent consacrer plus de 50% de leurs revenus pour un logement insalubre et exigü.

LA FINE IDÉE DE CONFIER UN ENJEU COLLECTIF AUX MAINS DU PRIVÉ

Il est légitime de poser la question : « Comment avons-nous pu en arriver là ? ». La réponse est simple et déconcertante. Avant tout, il est utile de préciser que la crise du logement ne renvoie pas tellement à une pénurie en termes de nombre de logements. Non, le problème est le manque de logements accessibles qui rencontreraient les besoins et moyens financiers de la population. Cette situation critique s'explique par l'abandon de la production et de la mise à disposition de logements par l'État au profit du marché et d'initiatives privées. Ce choix politique de soumettre un droit

fondamental tel que le logement aux logiques de marché ne date pas d'hier. Déjà au 19ème siècle, la politique du logement du royaume était orientée vers le soutien à l'acquisition de logement pour les ménages. Trop longtemps, cette politique de soutien à la propriété privée a profité aux classes moyennes et supérieures, laissant les ménages pauvres sans solutions de logement. La situation est d'autant plus préoccupante en temps de crise ou lors de périodes incertaines comme celles que nous traversons, que logements et terrains deviennent des produits d'investissement, une valeur refuge sûre pour les investisseurs. C'est ainsi qu'un droit dont chacun devrait bénéficier inconditionnellement devient une marchandise profitant à quelques privilégiés.

DES LEVIERS POUR LE DROIT D'ÊTRE CHEZ SOI

Une série d'outils existe pour contrer la crise structurelle du logement. Certains sont déjà en vigueur, comme la nouvelle loi wallonne visant à lutter contre l'inoccupation des logements. En revanche, d'autres mesures font toujours l'objet de revendications par le milieu associatif, dont le MOC. Voici une série de leviers favorisant le droit à l'habitat :

Lutter contre l'inoccupation

La mobilisation des logements vacants existants sur un territoire paraît naturelle comme solution à la crise du logement qui sévit. Par logements inoccupés, il faut comprendre des lieux de vie inhabités qui pourraient servir à des personnes qui en ont besoin.

« Selon les estimations, environ 45.000 logements seraient inoccupés en Wallonie »

Même s'il est compliqué d'obtenir des données fiables pour la Wallonie, la publication de quelques chiffres est nécessaire pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène. Selon les estimations, environ 45.000 logements seraient inoccupés en Wallonie³. Difficile alors de ne pas rappeler le chiffre (déjà cité ci-dessus) de 40.000 ménages wallons en attente d'un logement. En majorité, les logements laissés vides sont majoritairement privés, même si l'on observe aussi de la vacance dans le secteur du logement public. En 2020, 5,49%⁴ des logements publics wallons étaient inoccupés.

¹ Damiens, J. (2020). The impact of housing conditions on mortality in Belgium (1991–2016). *Journal of Population Research*, 37(4), 391-421. ; Van Aerden, K. (ed.), Dal, L., Damiens, J., De Moortel, D., Eggerickx, T., Gourbin, C., Haegedoorn, P., Huegaerts, K., Majérus, P., Masquelier, B., Sanderson, J.-P., Van Cleemput, O., Vandeschrick, C., Vanroelen, C., Vanthomme, K., Willaert, D. & Gadeyne, S. (2019) CAUSINEQ. Causes of health and mortality inequalities in Belgium : multiple dimensions, multiple causes. Final Report. Brussels : Belgian Science Policy Office, 106 p.

² « L'allocation-loyer, une nouvelle aide pour plus de 15.000 ménages wallons ». *Le Soir*, 02/01/23.

³ Selon une étude de l'Université de Liège, Urban & Environmental Engineering.

⁴ IWEPS – SWL (2020)

Lutter contre l'inoccupation n'est pas une idée nouvelle. Il y a 30 ans, la loi Onkelinx donnait déjà un cadre légal pour réquisitionner des immeubles abandonnés⁵. Une loi pour le moins inefficace puisque seules deux utilisations ont été recensées depuis lors. Faute de volonté politique et de conditions d'activation trop restrictives⁶.

Un nouvel outil de lutte contre la vacance immobilière a cependant vu le jour dernièrement. Depuis septembre 2022, les gestionnaires de réseau et de distribution (GRD) en Wallonie sont obligés de communiquer aux communes les données de consommations d'électricité et d'eau des logements qui se trouvent en dessous d'un certain seuil⁷. Par souci de respect de la protection des données personnelles, les communes doivent préalablement signer un protocole. Actuellement, seule une quarantaine de communes wallonnes sur 262 sont signataires et peuvent recevoir les données des GRD. Beaucoup de communes ne voient pas l'intérêt de disposer de ces informations de consommation difficilement exploitables. Reste à analyser ces données, les recouper avec d'autres qui pourraient aussi présumer de

l'inoccupation d'un lieu. Un traitement que de nombreuses communes ne peuvent pas se permettre car trop laborieux et chronophage. Le cadre légal évolue et permet plus facilement la prise en gestion de logements vacants par les autorités. Mais les débuts sont timides. Ce qui peut sans doute être expliqué par

« Les communes peuvent notamment exiger au promoteur de céder, par exemple à la société de logement public locale, une partie des habitations du lotissement à prix coûtant. »

Charges d'urbanisme

En Région wallonne, comme dans les autres Régions, les permis d'urbanisme et d'urbanisation peuvent être subordonnés à l'imposition de charges d'urbanisme. La charge d'urbanisme est une exigence complémentaire permettant de mettre à charge du bénéficiaire du permis une partie des coûts que l'exécution du projet est susceptible de causer à la collectivité. Parmi ces charges, les communes peuvent notamment exiger du promoteur

qu'il cède, par exemple à la société de logement public local, une partie des habitations du lotissement à prix coûtant.

Pour le Mouvement, ce mécanisme apporte une solution adaptée, en permettant l'augmentation directe du parc de logements publics sur le territoire d'une commune.

Abolition du statut de cohabitant

Ce statut s'applique à toute personne bénéficiaire d'allocations sociales (provenant de la sécurité sociale ou de l'aide sociale) et cohabitant avec au moins une autre personne disposant d'un revenu, quel que soit le lien de parenté ou de conjugalité. La conséquence de se voir attribuer ce statut est une diminution substantielle du montant des allocations perçues, par rapport au montant attribué à une personne vivant seule, isolée.



UNE POLITIQUE DU LOGEMENT QUI DESSERT LES PLUS PAUVRES

Pourquoi revendiquer la suppression du statut de cohabitant-e serait positif pour la thématique logement ? Parce que ce statut aggrave le mal-logement. En sanctionnant financièrement toutes les formes d'habitat collectifs, ce statut pousse les personnes à s'isoler dans des logements bon marché (et souvent de piètre qualité). Avec pour conséquence d'enrichir des

propriétaires peu scrupuleux, qui bénéficient parfois du besoin des personnes de recourir à de la fraude domiciliaire pour ne pas sombrer trop vite dans la précarité. Pour ces raisons, la suppression du statut de cohabitant-e permettrait de réduire la pression sur les populations les plus précarisées et de faciliter leur accès à des logements dignes, d'une part en les autorisant enfin à mettre en commun leurs ressources et d'autre part, en rendant accessible à la location les logements libérés par les personnes actuellement empêchées de cohabiter.

LE MOC EST EN CAMPAGNE

Le MOC est membre de la plateforme stop-statut-cohabitant.be qui revendique la fin de ce statut et mène une campagne « Statut de cohabitant-e, 100% perdant-e ». Pour en savoir plus rejoignez-nous le 25 avril à 19h30 à la Maison de la Culture d'Arlon pour assister au spectacle « Cohabicata », présenté par le théâtre Croquemitaine.

Vous pourrez aussi nous retrouver sur les marchés d'Arlon, de Virton et de Florenville début juin pour des actions de sensibilisation et d'information ouvertes à tous et toutes.

⁵ Loi Onkelinx (1993) – Réquisition d'immeubles abandonnés pour y loger des personnes sans abri. Le président du CPAS, moyennant l'accord du bourgmestre est habilité à réquisitionner un logement.

⁶ Logements vides : quand l'arsenal législatif ne suffit pas – Contrastes, Logement, Janvier-Février 2023.

⁷ Consommation annuelle d'eau inférieure à 15m³ et/ou d'électricité inférieure à 100kWh.

ET EN LUXEMBOURG ?

La province du Luxembourg ne déroge pas à la règle, la crise du logement y est bien perceptible. En ce qui concerne les logements

« Il est impossible de trouver un logement en dessous de 500 euros par mois »

privés, nous assistons à une augmentation des prix de l'immobilier. La proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg se ressent et favorise cette hausse des prix. Selon l'Agence Immobilière Sociale

(AIS) Logésud « *L'effet frontalier ne se limite plus au sud de la province, les loyers augmentent jusque Bertrix* ». Cette hausse n'est pas due à un manque d'habitats mais plutôt aux types de biens disponibles dans nos régions : « *Il est impossible de trouver un logement en dessous de 500 euros par mois. Il n'y a pas de pénurie. Il y a surtout une pénurie d'habitations à prix décents. Il y a beaucoup de logements « haut standing* » ».

En termes de logements publics, on observe un important manque de biens pouvant accueillir des familles nombreuses. Certains bâtiments sont rénovés mais le manque de moyens financiers et les difficultés pour recruter des corps de métiers se font ressentir.

Les politiques régionales avaient pourtant fait des annonces ambitieuses en la matière. Le gouvernement s'était engagé en 2019, dans le cadre de sa déclaration de politique régionale, à un accroissement de 12.000 logements publics dont 3000 neufs. En province de Luxembourg, on observe depuis 2020 une mise en service de 30 habitats neufs, de 4 biens mis en chantier de construction et 304 en cours de rénovation.

Cette augmentation est plus perceptible en ce qui concerne les biens pris en charge par les agences immobilières sociales. En 2022, on dénombre une augmentation de 35% de logis gérés par les AIS dans l'ensemble de la Wallonie.

Trois agences immobilières sociales, Logésud, l'agence immobilière sociale Nord-Luxembourg et l'AIS Centre-Ardenne, couvrent le territoire provincial avec pour mission de permettre l'accès à un logement salubre à toutes personnes ayant des bas revenus pour un loyer modéré. Ces agences jouent un rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires.

Actuellement, le parc locatif de Logésud représente 184 logements (150 biens privés et 34 publics) sur 15 communes de l'arrondissement d'Arlon et de Virton. L'AIS Centre-Ardenne, quant

à elle, couvre 11 communes et gère 112 biens privés. En ce qui concerne l'AIS Nord-Luxembourg, elle s'occupe d'environ 440 logements et est active sur 18 communes.

Malgré ces chiffres, 452 ménages sont sur liste d'attente. « *C'est difficile de trouver de nouveaux propriétaires intéressés à collaborer avec les AIS dû à la pression foncière. Les prix des loyers explosent et les prix des locations proposés par ces agences sont jugés trop faibles* ». En effet, les loyers proposés par l'AIS ne suivent pas les prix du marché mais sont calculés par rapport à la grille indicative des loyers de la Région wallonne. Ce qui ne les rend pas du tout attractifs pour les propriétaires. Et pourtant les demandes croissent : « *De plus en plus de personnes qui travaillent se voient obligés de passer par les AIS. En 2013, 19% du public avait des revenus du travail. Aujourd'hui, ce nombre monte à 30%* ».

« On estime un déficit de 2000 logements gérés par les AIS par rapport à ce qui était prévu. »

En 2019, le gouvernement wallon s'était fixé l'objectif de doubler le nombre de logements en gestion par les AIS d'ici la fin de la législature en 2024. Il était question de passer de 6000 logements à 12.000. À ce stade, ce sont entre 8600 et 8800 logements en gestion par les AIS. Aucune prise de risque en affirmant que l'objectif ne sera pas atteint. On estime un déficit de 2000 logements gérés par les AIS par rapport à ce qui était prévu. La région wallonne ne leur a pas octroyé de moyens humains et financiers supplémentaires. Les difficultés s'additionnent au niveau provincial pour ces agences. Le subside proposé par la province à Logésud s'élevait à 70.000 euros. Mais malheureusement ce subside ne sera plus octroyé à l'avenir.

Pour répondre à cette problématique du logement et pour lutter contre l'exclusion de toute personne en situation de grande précarité, un nouvel outil a vu le jour à Bastogne, le relais social intercommunal.

Concrètement, cette coordination met en réseau les acteurs publics et privés afin de répondre aux besoins des personnes en détresse sociale aiguë. Elle joue aussi le rôle d'observatoire des phénomènes de grande précarité afin de réorienter les dispositifs. La mise en réseau permet l'émergence de projets pilotes prometteurs pour sortir des personnes de la rue via des mécanismes comme le capteur logement ou *Housing First* par exemple.

